

Fiche action	34.1	Maintenir un nombre suffisant d'exploitants agricoles
Contrat	CD1E	Bassin de vie de Bourg en Bresse
Axe	3	Développer une économie durable et créative
Objectif	3H	Accompagner le développement d'une agriculture durable

Contexte :

La baisse du nombre d'exploitations agricoles est patente sur le territoire : de 1988 à 2000, 822 chefs d'exploitations, soit 40%, ont cessé leur activité. Ce déclin est notamment dû aux difficultés de transmission. Ainsi 2 exploitants sur 3 de plus de 50 ans déclarent ne pas avoir de successeur identifié. Enfin, le coût du bâti et le montant du capital d'exploitation, la complexité de la transmission/installation et les perspectives de la nouvelle PAC rendent de plus en plus aléatoires les installations.

L'objectif de maintien du nombre d'exploitants vise à favoriser la transmission des exploitations hors cadre familial plutôt que leur reprise pour l'agrandissement d'exploitations existantes.

Les activités d'élevage sont localement prédominantes (lait 60% + production viande). Or, elles se caractérisent par un niveau de pénibilité élevé notamment par les contraintes imposées en termes de temps de présence obligatoire sur l'exploitation qui rendent parfois l'activité difficilement vivable par absence de loisirs ou de congés. Ce constat peut être étendu dans une moindre mesure aux autres secteurs de production, il contribue pour partie au déficit d'attractivité des métiers agricoles aux yeux des jeunes, candidats potentiels à la reprise des exploitations.

A noter aussi, l'existence d'une action sur le secteur de Montrevel en Bresse dans le cadre d'un programme européen Equal pour le soutien à la création d'activité en milieu rural.

Description :

Ce projet se concentre sur deux actions principales : transmission et agents de remplacement.

Elle comprend également un travail de structuration d'une action à conduire sur les mêmes problématiques sur le secteur du Revermont en préparation d'un plan d'actions à venir.

La diversification ou la création d'activités par des exploitants existants ainsi que la création ex nihilo de nouvelles activités sont également des leviers à prendre en compte pour le maintien du nombre d'exploitants.

TRANSMISSION AUX JEUNES AGRICULTEURS HORS CADRE FAMILIAL :

L'originalité de la démarche consiste dans la prise en compte des dimensions sociologiques et psychologiques de la transmission des exploitations : représentations, capacités d'anticipation et de projection, attachement à la "terre", dimension affective du patrimoine, poids de l'habitation, freins au changement... L'accompagnement mis en place intégrera cette dimension en plus des problématiques de rapprochement cédants / repreneurs, d'évaluation, de financement, foncières et juridiques.

L'appui à la transmission s'organise en 4 points :

- une démarche associant des groupes d'agriculteurs pour la formalisation de recommandations et de méthodes dans l'accompagnement des cédants sur les dimensions sociologiques et personnelles évoquées ci-dessus,
- transfert d'expérience des résultats vers les autres secteurs économiques, notamment avec les autres chambres consulaires,
- le développement auprès des cédants potentiels de ces recommandations sur un plan collectif pour identifier des candidats réellement disposés à céder à de jeunes agriculteurs qui seront sensibilisés en parallèle,
- la mise en oeuvre d'accompagnements et d'expertises individuels pour la réalisation de cessions entre des jeunes agriculteurs et des cédants (6 dossiers par an x 6 jours d'expertise externe x 590€)

ORGANISATION DU RECOURS A DES AGENTS DE REMPLACEMENT ET FACILITER L'ACCES AUX JEUNES AGRICULTEURS

- Restructurer l'offre d'agents de remplacement soit en modifiant la zone d'action de Groupements

d'Employeurs à Vocation de Remplacement (GEVR) existants, soit en créant de nouvelles structures complémentaires.

- Etudier les complémentarités possibles avec d'autres structures du secteur agricole ou d'autres secteurs d'activités coopératives, groupements d'employeurs ou GEVR existants ...

Périmètre concerné par cette action et degré de transversalité :

Ensemble du CDRA

Bénéficiaire : C Agric (Cté Régio. Bresse Rever. Val Saône) - GEVR & autres struct. de remplac

Responsable local du projet : Michel Hanriot / Yannick Caseaux

Chambre d'Agriculture de l'Ain
4 avenue du Champ de Foire - BP 84
01003 BOURG EN BRESSE

Partenaires associés : Pays Nov', ADASEA, CFPPA, JA01, AFOCG / Syndicalisme agricole, FDCUMA, Bovicoop, GEVR

Plan de financement prévisionnel (€):

Dépenses en euros	Montant total	dt éligible RRA	
TRANSMISSION		0	
OFFRE DE REMPLACEMENT		0	
Expertise individuelle	96.500	96.500	
Animation démarche collective et individuelle & Revermont	16.000	16.000	
Expertise sociologique et psychologique	16.000	16.000	
Restructuration GEVR	11.000	11.000	
Etat des lieux et étude de faisabilité	6.000	6.000	
Total des dépenses	145.500	145.500	

Recettes en euros	Mt subventionnable	Subv / Montant	Taux
Subvention RRA	145.500	46.000	32%
Etat autre ligne budgétaire - ADAR	145.500	4.000	3%
Total des subventions		50.000	
Auto-financement		95.500	66%
<i>Dont recette prestation</i>		17.500	
Total des recettes		145.500	

Pourcentage d'opérations prévues en investissement : 20%

Echéancier prévisionnel de mise en oeuvre :

Transmission aux jeunes agriculteurs :

2006-2007 : études et démarches collectives

2006-2010 : accompagnement individuels

Organisation du recours à des agents de remplacement :

2006 : réalisation d'un état des lieux et d'une étude de faisabilité sur les structures de remplacement;

définition et validation d'un plan d'actions pour optimiser l'offre de remplacement; mise en place et promotion du dispositif pour l'utilisation des solutions de remplacement pour les jeunes agriculteurs

2007 : mise en oeuvre du plan d'actions pour l'organisation de l'offre de remplacement, promotion de l'offre restructurée

2008-2010 : animation et développement des dispositifs mis en place

Suivi et évaluation :

Réalisation plan actions transmission - Nbre d'ETP mis à dispo. des agriculteurs par an (tot. & JA)

Observations :